

## **ORGANISATION STAFF D'ARBITRAGE MODALITES REGLEMENTS, NOTE DE FRAIS et VACATIONS**

### **PREAMBULE**

Afin d'améliorer le remboursement des frais et d'augmenter les vacations des juges arbitres, la saison dernière la direction de la ligue avait pris pour décision de :

1. Supprimer le forfait de 150 € et de rembourser au tarif de 0.28 € le KM pour les distances de + de 180 KM
2. Augmenter la vacation à 110 € (au lieu de 70 €) pour tous les responsables d'aires (ayant + de 23 licenciés dans le club)

Cet effort à un impact très conséquent sur la trésorerie de la ligue mais permet de récompenser l'excellent travail fait par les officiels de la ligue.

### **I. STAFF D'OFFICIEL**

- ✓ Le Staff d'Officiel (nombre et nom) est arrêté le mercredi précédant la compétition.
- ✓ Ce Staff est soumis au Responsable de l'Arbitrage de la Ligue M MARMOT Bruno qui le validera.
- ✓ Le nombre d'Officiels et d'aires sont déterminés selon le nombre d'inscrits à la date de forclusion.

### **II. DELEGUE OFFICIEL**

Le DO est entièrement responsable du respect des règles fédérales et donc de la manifestation. Au-delà du cahier des charges des manifestations, il doit contrôler que :

- ✓ Que le compétiteur détient tous les documents (administratifs et médicaux) nécessaires pour pouvoir participer à la compétition.
- ✓ S'assure de la présence de l'équipe médicale pour pouvoir démarrer la compétition.

**Le Délégué Officiel engage sa propre responsabilité s'il ne fait pas appliquer le règlement fédéral de la Ligue sur les compétitions régionales (championnat, coupe et galas).**

- ✓ Gestion du KO
- ✓ Règles de bonne pratique
  - Lorsque le médecin est occupé avec un compétiteur, les autres combats sont suspendus!
  - Vérification des aires de combats
  - Tenue vestimentaire des officiels, coaches et boxeurs.
- ✓ Ne devra faire dérouler aucun combat ou assaut hors championnat (Priorité au championnat)
- ✓ Respect stricte des règlements fédéraux (poids, catégorie âge et niveaux)
- ✓ Devra fournir tous les résultats au responsable de la commission dans la semaine qui suit la compétition.

### III. NOTE DE FRAIS et VACATIONS POUR UN STAFF D'ARBITRAGE

- ✓ Remplir la feuille NOTE DE FRAIS téléchargeable sur le site internet, document officiel de la FFKMDA. Ce document doit être rempli à l'ordinateur et OBLIGATOIREMENT signé.

#### FRAIS DE ROUTE

- ✓ En général les remboursements se font au frais Kilométriques (0,28 cts le KM).

#### HORMIS POUR LES

- Distances inférieures à 100 KM (aller-retour), pas de frais de route pris en compte (voir relevé Mappy ou Michelin).
  - Distances inférieures à 180 KM (aller-retour) les frais seront remboursés **aux frais réels** (voir relevé Mappy ou Michelin)
  - L'officiel venant pour des raisons exceptionnelles **seul** dans son véhicule et après validation par le responsable de l'arbitrage de la Ligue se verra rembourser **aux frais réels** (voir relevé Mappy ou Michelin)
- ✓ Joindre obligatoirement la feuille MAPPY ou Michelin pour justifier les kilomètres.
  - ✓ Les frais d'autoroute ne sont pas pris en compte. (Privilégier le réseau routier sans péage).
  - ✓ Utiliser le COVOITURAGE
  - ✓ 1 officiel venant avec des compétiteurs dans son VL ne se verra pas prendre en charge ses frais de route. Si l'officiel est seul et qu'il a des compétiteurs il devra obligatoirement venir avec les compétiteurs de son club.
  - ✓ Aucun frais de route ne sera pris en charge pas la Ligue si un officiel est seul et qu'il a des compétiteurs de son club qui participent à la manifestation et amené dans son propre véhicule.
  - ✓ Pour moins de 35 assauts ou combats, seuls 5 Officiels seront convoqués pour la compétition.
  - ✓ Un officiels faisant partie d'un club ayant moins de 23 licenciés, s'il exerce la fonction de D.O licenciés à la date du championnat ne pourra prétendre qu'à la vacation d'un juge arbitre national soit 70 €.

#### HEBERGEMENT:

**Seuls** les hébergements réservés par le responsable de l'arbitrage et sur le site désigné seront remboursés par la Ligue (Les réservations faites par les officiels avec leur clubs ne seront pas prises en compte.)

#### GALA PRIVE:

Ne pourra être convoqué et officier en tant que D.O, que les officiels figurant sur la liste fournie par le responsable d'arbitrage à la Fédération.

- ✓ Sur les galas sont convoqués en priorité les arbitres NATIONAUX. Sur des galas où se déroulent des rencontres ou titres Internationaux **AUCUN** arbitre régional ne pourra faire partie du Staff.
- ✓ Ne pourra officier un officiel qui juge et arbitre dans une autre fédération.

#### VACATIONS

- ✓ Montant des vacations (compétitions régionales) : **110 €** pour le D.O, superviseur et responsable d'aire.
  - **70€** pour un arbitre National ou **D.O n'ayant pas le quota de 23 licenciés dans son club;**
  - **50€** pour un arbitre Régional

- ✓ Auront droit à une vacation **SEULS** les officiels titulaire d'un diplôme d'arbitrage (BJAR ou BJAN) reconnu par la FFKMDA. Le montant de la vacation sera basé sur le niveau de l'arbitre (voir diplôme). Ces diplômes devront être envoyés au responsable de l'arbitrage de la Ligue (toutes disciplines confondues) pour recensement.
- ✓ Le D.O ou responsable de l'arbitrage sur la compétition rassemblera toutes les feuilles de remboursement des frais (après les avoir vérifiées et validées) et les transmettra au responsable de l'arbitrage de la ligue.
- ✓ **Seuls** les dossiers complets seront traités (originaux, mappy etc....)

**IMPORTANT:** Les feuilles de frais parvenant à la Ligue pour paiement **UN MOIS APRES LA COMPETITION NE SERONT PLUS PRISES EN COMPTE**

**NOTA:** Ce document devra être porté à la connaissance de tous les officiels de la Ligue (à la charge des responsables de commission et responsable de l'arbitrage de la Ligue pour application).